

LA SUISSE -
C'EST LÀ OÙ MON
FILS EST NÉ.
LA TERRE DE
MA TERRE



Rapport d'activités 2018

Remerciements

Aux membres, aux donateurs et donatrices, aux parrains et marraines de l'association.

A la LoRo, à la DSAS, à UNIA secteur migration, ainsi qu'aux communes de Marly, Morat, Granges-Paccot, Guin, Avry, Cressier, Corbières et du Gibloux.

Au comité de la St-Nicolas et à l'administrateur du collège St-Michel, aux paroisses de l'Unité pastorale de Matran, la paroisse catholique de Villars-sur-Glâne, la paroisse catholique de Givisiez-Granges-Paccot, la paroisse réformée de Fribourg, la paroisse St-Théodule du Pâquier, ainsi qu'à l'Institut Ste-Ursule, le Monastère de la Visitation, l'Eglise évangélique réformée du Canton de Fribourg et la Fondation Paternus.

A l'IMR et à la Fondation Arcanum - qui ont contribué à améliorer la visibilité et les outils de promotion de l'association.

A Cricprint, à Mme Ula Stotzer, Déléguée à la Cohésion sociale de la Ville de Fribourg et au réseau: FRIBOURG POUR TOUS, espacefemmes, Solidarité Femmes/ Centre LAVI, Fri-Santé, Grisélidis, Caritas Suisse et Caritas Fribourg, la Ligue fribourgeoise contre le cancer, la Tuile, LivreEchange, l'ODAE romand, la COPERA, Point d'Ancre - pour leur collaboration décisive.

VOUS POUVEZ NOUS SOUTENIR

- En devenant **membre** de notre association cotisation annuelle (CHF 60.- individu/100.- collectif)
- En participant aux frais administratifs engendrés par le travail d'accompagnement juridique d'une personne et de sa famille (contribution annuelle de **parrain/marraine** CHF 160.-)
- En effectuant un **don**

CCP 17-10124-8

IBAN CH56 0900 0000 1701 0124 8

Rue des Alpes 11 - CP 366
1701 Fribourg
Tél. 026 424 21 25
info@ccsi-fr.ch
www.ccsi-fr.ch

Impressum

Textes: Paul Attallah, Christiane Bruderer, Taulante Mehmetaj et Marie-Paule Bugnon
Illustration: Caterina Foletti
Réalisation et impression: Cricprint
Tirage: 800 expl.



et de
La Direction de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg DSAS



Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme IMR
Fachstelle für die Integration der Migrantinnen und für Rassismusprävention IMR



Mot du président

Chères amies, chers amis,

Ces quelques mots pour le rapport annuel de notre association, je les écris au crépuscule de notre trente-neuvième année et à l'aube de notre quarantième anniversaire. Parler du passé ou décrire le futur, le choix est difficile en cette étape jubilaire.

Alors parlons du présent, celui d'être au service de ces hommes, de ces femmes et de ces enfants qui ne savent parfois plus où aller, qui cherchent une solution ou de la stabilité dans leur existence. Les accompagner dans leur démarche, les soutenir et parfois avoir la force de leur dire que nous ne pouvons plus rien pour eux, est notre mission. Cette mission que nous nous efforçons de remplir aujourd'hui en représentant juridiquement, en nous positionnant, en œuvrant avec le réseau, nous permet également de nous redéfinir dans l'avenir - nous sommes impatients de vous dévoiler notre nouvelle identité visuelle.

Dans un monde sous tension, nous essayons aujourd'hui de faire face à cette nouvelle donne, des demandes de plus en plus complexes qui exigent de notre part de plus en plus de réponses, tant juridiques que sociales. Pour mener à bien notre mission, nous avons besoin de bonnes volontés mais aussi de finances saines: nous avons besoin d'argent. Aujourd'hui nous sommes par exemple en contact avec les associations qui

partagent notre optique et qui ont des objectifs très proches des nôtres, nous entreprenons plusieurs chantiers afin d'optimiser notre travail et nos ressources.

En 2018, nos énergies ont été renouvelées. Nous saluons l'arrivée des nouvelles collaboratrices de notre équipe: Taulante Mehmetaj au secrétariat, dès le mois de mars, et Christiane Bruderer au conseil juridique, dès octobre. Elles prennent la relève de Caroline Meraldi, qui nous quitte après 6 années de collaboration.

Caroline a œuvré, au fil de son parcours, à faire évoluer notre association et à développer les axes et orientations d'un CCSi plus précis dans ses interventions et son professionnalisme. Pour son engagement déterminé, pour son sourire, pour son soutien, nous la remercions du plus profond de nos cœurs.

Je tiens à remercier toutes les personnes ressources qui ont permis à notre association de maintenir le cap, particulièrement les membres de notre comité et nos permanentes. Un grand merci à nos donateurs sans lesquels notre association n'existerait plus.

Nous nous réjouissons d'avoir l'occasion de vous revoir dans le cadre des 40 ans du CCSi en 2019. Bien à vous,

Paul Attallah

Structure

Membres du comité pour l'année 2018

Euro De Ornelas (co-président jusqu'en mai 2018)
Paul Attallah (président), Margaux Maradan (vice-présidente depuis mai 2018)
Flavia Juri, Cléa Gurtner, Charly Pache

L'équipe de travail

Caroline Meraldi, juriste (conseil, recherche de fonds et communication - 80%), remplacée dès le mois d'octobre par Christiane Bruderer (75%);
Alexandra Ilic, juriste (conseil - 65%);
Lea Avrany, stagiaire juridique;
Olga Delle Fontane (secrétariat et réception - 40%), remplacée dès le mois de mars par Taulante Mehmetaj (45%);
Laetitia Albinati (mandat comptabilité);
Maria Folleco (entretien des locaux - 5%)

Le comité et l'équipe remercient chaleureusement Caroline Meraldi, Euro De Ornelas, témoin du parcours du CCSi et membre du comité depuis 2005, Walter Rugo, Bernard Carrel, Damien Vögel, Cédric Attallah, Nadège Morandi et Marie-Paule Bugnon, pour leur appui bénévole, ponctuel ou à long terme.

Vos dons en actions

En 2018, le CCSi a accompagné 236 personnes ou familles différentes. 36 d'entre elles confiaient un mandat de représentation à notre association, pour une moyenne de 3 à 4 entretiens par suivi. 18 professionnel.le.s de notre réseau bénéficiaient également de nos conseils. Nos juristes ont mené pas moins de 310 entretiens, en lien avec la Loi fédérale sur les étrangers et l'Accord sur la libre circulation. 38 dossiers, dont 6 nouveaux, ont été suivis pour l'affiliation à l'assurance-maladie ou l'obtention de subsides en 2018.

Devenez parrain ou marraine

Le CCSi est une association indépendante et sans but lucratif, qui œuvre à garantir l'accessibilité de ses prestations à toutes et tous. A titre d'exemple, le projet de parrainage lancé en 2013 profite directement à nos bénéficiaires les plus démunis, car vous participez aux frais de dossier d'une personne ou d'une famille sur une année civile (forfait de CHF 160.-). Vos cotisations et vos dons sont également le moyen de soutenir les actions de la permanence, **puisque le 70% de nos fonds est attribué à notre mission prioritaire d'accompagnement et de conseil.**

Permanence

Cas pratique juridique de notre service

Ressortissant afghan âgé de 16 ans, M. X est arrivé en Suisse en 2006. Suite au refus de sa demande d'asile et l'inexigibilité de son renvoi vers son pays d'origine, il se voit délivré une admission provisoire. En 2011, il obtient un permis de séjour du canton de Fribourg, échu en octobre 2015.

Dès 2013, M. X est hospitalisé à plusieurs reprises au CSH de Marsens en raison de troubles anxio-dépressifs. Alors qu'il entreprend d'effectuer son permis de chauffeur poids-lourds en 2015, il est pris en charge pour des crises d'épilepsie chroniques. Une incapacité complète de travail est attestée en mars 2015, ce qui l'empêchera notamment de terminer sa formation.

Suite à ses problèmes de santé, sa situation financière se détériore. Soutenu par un service social, sa dette a considérablement augmenté dès 2013. Parallèlement, il n'est plus en mesure de payer ses factures d'assurance-maladie et fait l'objet de poursuites et d'actes de défaut de bien pour celles-ci. Dans l'impossibilité de travailler dans son domaine, une poursuite est introduite pour les frais de sa formation.

Contribuer au droit d'être entendu

1.12.2015 - La demande de renouvellement de l'autorisation de séjour de M. X est refusée, son renvoi prononcé et son dossier transmis au Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) en vue d'une admission provisoire. Cette décision repose principalement sur une situation financière déficitaire. Il n'est pas tenu compte de son état de santé, de ses possibilités de réintégration en Afghanistan, de la durée de séjour et de son intégration en Suisse.

7.12.2015 - M. X mandate le CCSI Fribourg pour défendre ses intérêts dans la procédure relative au droit des étrangers.

20.1.2016 - Il dépose son recours au Tribunal cantonal, par le biais de notre permanence.

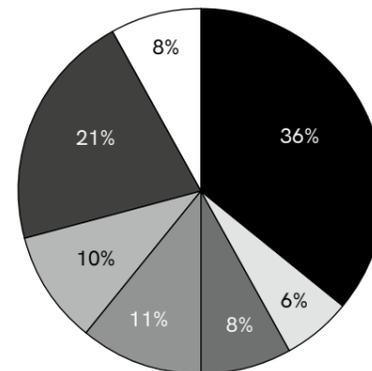
23.1.2017 - Le Tribunal cantonal admet le recours de M. X et annule la décision de non-renouvellement du permis et de renvoi.

20.3.2017 - L'autorisation de séjour de M. X est prolongée pour une durée de 4 ans. Cela étant, à l'échéance de ladite autorisation de séjour, son dossier fera à nouveau l'objet d'un examen de sa situation financière.

Permanence

PROVENANCE

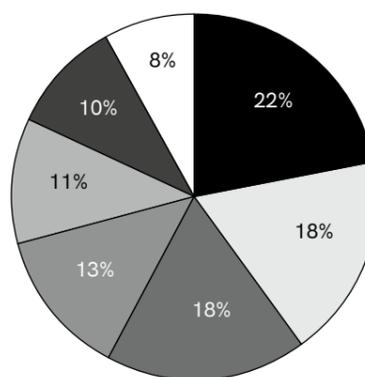
Afrique	36%
Europe pays non UE	6%
Amérique du nord et Amérique latine	8%
Suisse	11%
Asie, Moyen-Orient	10%
UE	21%
Réseau, associations	8%



NATURE DE LA DEMANDE

Renouvellement et révocation de permis	22%
Regroupement familial	18%
Autres procédures*	18%
Assurance maladie / Subsidés	13%
Autorisation en vue d'un mariage	11%
Transformation permis B en C / F en B	10%
Régularisation du séjour	8%

* Détention administrative / Expulsion / Changement de canton / Documents de voyage et séjours temporaires / Aides administratives



Comptes

Comptes pertes et profits 2018

Personnel	167'320.10	Canton de Fribourg (DSAS)	30'000.00
Locaux	25'656.55	Don Loterie Romande	150'000.00
Frais administratifs	21'244.03	Communes	2'000.00
Publications	7'015.45	Fondation Arcanum - Outils d'info.	16'000.00
Activités (déplacements, AG, abo...)	1'237.15	Contributions mandants,	
Frais divers	720.10	dépens, indemnités	5'750.00
Provision Renf. informatique	5'000.00	Cotisations, adhésions	4'340.00
Provision Projet secrétariat	6'000.00	Parrainage	2'080.00
Provision Expertise et Coaching	2'500.00	Dons paroisses et privés	12'118.50
Diss. Prov. Outils d'information	-11'660.00	Produits divers	6'100.90

Total des dépenses 225'033.38 Total des recettes 228'389.40

Résultat 2018 3'356.02

Bilan au 31.12.2018

Liquidités	68'144.64	Passifs transitoires	32'107.90
Actifs transitoires	6'100.00		

Actifs mobilisés 74'244.64 Fonds étrangers 32'107.90

Garantie loyer	1'819.90	Reserve de fonctionnement	10'000.00
Mobilier	1.00	Prov. Projet renforc. inform.	9'000.00
		Prov. Projet secrétariat	6'000.00
		Prov. Expertise et coaching	2'500.00
		Capital initial	13'101.62
		Bénéfice	3'356.02

Actifs immobilisés 1'820.90 Fonds propres 43'957.64

Total Actifs 76'065.54 Total Passifs 76'065.54

Comptes 2018 vérifiés par Walter Rugo. Nos comptes détaillés seront présentés à notre AG 2019 et sont disponibles auprès de notre secrétariat.

Comptes

Nous clôturons notre exercice 2018 sur un bénéfice de CHF 3'356.-

- Le renouvellement de nos outils de promotion, soutenu par le Bureau de l'intégration (IMR) et la Fondation Arcanum, nous permet de rayonner avec une nouvelle identité visuelle. Fruit de deux années de travail, la promotion de l'association est finalisée par la mise en ligne prochaine d'un site internet plurilingue et le renforcement de notre visibilité sur les réseaux sociaux.
- En communiquant mieux, le CCSI souhaite diffuser sa mission et son message dans le canton. L'association est consciente de la nécessité d'accroître ses recettes propres et de diversifier leur provenance. Nos ressources 2018 permettent de clore avec un bénéfice, mais ce résultat est tou-

jours le reflet d'une gestion responsable, tournée vers l'avenir.

- A l'issue de deux passations de poste en 2018, il semble essentiel de trouver les ressources pour salarier certaines tâches de coordination, communication et finances. Outre l'effort pour consolider le pourcentage de son secrétariat et renforcer sa plateforme de données, l'association souhaite profiter des conseils de spécialistes (recherches de fonds, ressources humaines, marketing) pour définir clairement les cahiers des charges du personnel et mûrir la stratégie de création d'un poste clé, appuyant le travail du comité et des juristes. C'est l'objectif 2019 que nous amorcerons avec trois provisions réalisées dans nos comptes 2018 et le soutien de la Loterie romande, partenaire déterminant de notre permanence.

Témoignage

Contribuer à la formation de jeunes professionnels.le.s

« Mon engagement bénévole au CCSI représente ma première expérience professionnelle dans le domaine juridique. Avec le recul, je me rends compte à quel point j'ai appris. Les compétences et le soutien des juristes, le travail accompli et la mission de l'association m'ont toujours motivée à fournir la meilleure contribution possible. Derrière chaque dossier se

cache une situation de vie complexe, le parcours d'une personne qui recherche sécurité et perspectives d'avenir, la volonté de familles à se retrouver et à régulariser leur situation. Aujourd'hui, la formation reçue au CCSI impacte ma vie professionnelle d'une méthode de travail et de valeurs fortes, qui me serviront tout au long de ma carrière. »

Lea Avrany,
stagiaire au service juridique

